

THINK TANK **marie claire**

AGIR POUR L'ÉGALITÉ

POWERED BY CONNECTING LEADERS CLUB

L'APPEL POUR L'ÉGALITÉ

18 juin 2019 à l'UNESCO



Sélection des propositions



CULTURE

“Comment valoriser les artistes femmes et assurer l'égalité aux postes-clés ?”

1. Communiquer sur les chiffres, présentés par le Haut Conseil à l'Égalité et la SACD et du CSA, des femmes présentes dans la Culture à tous les postes pour **rendre plus visibles les inégalités** et créer un **annuaire d'expertes dans chaque domaine** afin d'augmenter la visibilité des femmes.
2. Valoriser les artistes femmes, à travers l'histoire, en renforçant leur présence et la présentation de leurs œuvres sur les chaînes de radio et de télévision publiques. Augmenter le nombre **de noms de rues, places ou établissements publics portant le nom d'artistes femmes.**
3. Mettre en place une charte dans les entreprises du champ culturel et sensibiliser les employés et les services de ressources humaines contre **les actes sexistes sur le modèle de la charte des femmes dans l'audiovisuel et les discriminations liées à l'âge qui touchent particulièrement les femmes.**
4. **Moduler les subventions publiques** aux œuvres, films, émissions, festivals, spectacles publics en fonction de leur respect de la charte de la mixité et des engagements demandés en matière d'égalité femmes-hommes :
 - Programmation d'**artistes femmes**
 - **Caractère non stéréotypé** des œuvres et présence des femmes sur les plateaux
 - Embauche de **techniciennes**
 - Une stricte **égalité salariale**



5. Afin de **renforcer les dispositions législatives existantes** concernant l'image des femmes dans l'audiovisuel, rendre **obligatoire une progression annuelle** dans les deux domaines suivants :
 - la **présence des femmes** dans les équipes dirigeantes
 - la **lutte contre les stéréotypes**

Pour aider à quantifier ces progressions, **créer une étude genrée** par tranche d'âge.
6. Fixer aux **annonceurs des objectifs chiffrés de progression** sur les dispositions prévues par la **charte contre les stéréotypes sexistes dans les publicités** (charte signée le 6 mars 2018).
7. Pour lutter contre le sexisme sur les réseaux sociaux, à défaut de créer un statut d'éditeur, **inclure l'image des femmes dans les critères de surveillance du CSA**.
8. Agir sur la **programmation** des salles de concerts, festivals de musique en **préconisant des objectifs chiffrés** d'augmentation de la programmation **d'artistes ou cheffes d'orchestre** par année, afin d'atteindre 50% en 2024.
9. **Mettre en place des jurys paritaires** dans les concours d'écoles d'art, de cinéma, de musique, ainsi que dans les concours de recrutement d'orchestre et les concours internationaux de musique.
10. **Faire signer des cahiers des charges** et des **chartes de mixité** dans les entreprises de l'Industrie culturelle, dans les institutions publiques culturelles, et dans les associations professionnelle et amateur culturelles. Intégrer dans les **contrats des systèmes de garde d'enfants pour les prestations en nocturne et le week-end**.